



MODE D'ACTION

EFFICACITÉ

EVADE™ est un dévitalisant (arbres sur pied et souches), utilisable pendant toute l'année.

Afin d'obtenir une efficacité maximale, traiter le plus tôt possible après une coupe fraîche.

Rafraîchir préalablement les coupes si les arbres ont été abattus plus de 2 semaines auparavant.

En badigeonnage, utiliser une bouillie comprenant 30 litres d' EVADE™ mélangés dans 100 litres d'eau.

Appliquer 1 litre de bouillie par m² de section de souche.

NOM COMMUN	NOM SCIENTIFIQUE
EVADE™ en badigeonnage (30 L/hl)	
Robinier	<i>Acacia pseudoacacia</i>
Allianthe	<i>Ailanthus altissima</i>
Bouleaux	<i>Betula ssp</i>
Buddleia	<i>Buddleja ssp</i>
Charme	<i>Carpinus betulus</i>
Châtaignier commun	<i>Castanea sativum</i>
Cornouillers	<i>Cornus ssp</i>
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>
Fusains	<i>Euvonymus ssp</i>
Frêne	<i>Fraxinus excelsior</i>
Genêts	<i>Genista ssp</i>
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>
Noyers	<i>Juglan ssp</i>
Genévrier	<i>Juniperus communis</i>
Chèvrefeuille	<i>Lonicera ssp</i>

NOM COMMUN	NOM SCIENTIFIQUE
EVADE™ en badigeonnage (30 L/hl)	
Pommier sauvage	<i>Malus sylvestris</i>
Oliviers	<i>Olea ssp</i>
Peupliers	<i>Populus ssp</i>
Merisier	<i>Prunus avium</i>
Chênes	<i>Quercus ssp</i>
Renouée du Japon	<i>Reynoutria ssp</i>
Eglantier	<i>Rosa canina</i>
Saules	<i>Salix ssp</i>
Sureau yèble	<i>Sambucus ebulus</i>
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>
Sorbier	<i>Sorbus ssp</i>
Faut-genêt	<i>Spatium junceum</i>
Lilas commun	<i>Syringa vulgaris</i>
Tilleuls	<i>Tilia ssp</i>
Ormes	<i>Ulmus ssp</i>
Viorne	<i>Viburnum ssp</i>

QUAND APPLIQUER

Application toute l'année

Appliquer EVADE™ par badigeonnage, toute l'année, le plus tôt possible après l'abattage sur une coupe fraîche.

Rafraîchir la coupe si application après 2 semaines d'abattage.

USAGES	DOSE
Traitements généraux : Dévitalisation des Arbres sur pied et Souches	Application par badigeonnage en utilisant une bouillie à 30 L/hl.
Forêts : Dévitalisation Souches	1 litre/m ² de section de souche. Sans dépasser la dose de produit de 8 L/ha.
1 application/an	

CONDITIONNEMENT

Carton 4 X 5 L

Carton 12 X 1 L



SÉLECTIVITÉ

EVADE™ est sélectif des graminées présentes, en favorisant leur réinstallation, il protège ainsi les sols des risques d'érosion par le maintien d'une couverture végétale.



● Optimum

FICHE D'IDENTITÉ

USAGES ET DOSES HOMOLOGUÉES

Traitements généraux – Dévitalisation des Arbres sur pied et Souches : badigeonnage - Bouillie à 30 L/hl

Forêts – Dévitalisation Souches : badigeonnage – Bouillie à 30 L/hl

Sans dépasser la dose de produit de 8 L/ha

A.M.M. N° 9300189 - DRE 48 H - ZNT aqua 5 m

COMPOSITION

Triclopyr (sel de triéthylamine du triclopyr)⁽¹⁾ : 60 g/L

Fluroxypyr (ester de 1-méthyleptyl)⁽¹⁾ : 20 g/L

⁽¹⁾ Substance active fabriquée et brevetée par Dow Agrosciences LLC

FORMULATION

Micro-émulsion de type aqueux (ME)

PROFIL TECHNIQUE

EFFICACITÉ Très large spectre d'action et contrôle durable sur plantes ligneuses, même difficiles.

LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ

Contrôle d'un grand nombre d'espèces arbustives (voir tableau « efficacité »).

FORMULATION « SEL »

Sécurise l'application du printemps au début de l'été.

Sa formulation spécialement adaptée (triclopyr sel) lui confère une grande sécurité d'emploi en limitant considérablement les risques de volatilité.



COMMENT APPLIQUER

1/ PRÉPARER

Préparer la quantité de bouillie nécessaire, en fonction de la surface à traiter.

Remplir au 1/3 la cuve d'eau claire avant de verser la dose exacte d' EVADE™. Rincer 3 fois les emballages vides et verser l'eau de rinçage impérativement dans la cuve. Compléter la cuve d'eau à la quantité de bouillie nécessaire, bien agiter.

2/ TRAITER

Souches d'arbres : badigeonner sans dépasser la dose de 1 litre de bouillie par m² de souche.

La bouillie doit être appliquée non seulement sur la section, mais aussi sur l'empatement des souches (écorces). Dans le cas de cépée, traiter tous les troncs.

3/ NETTOYER

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses.

Épandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie conformément à la législation en vigueur, à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou sur une surface imperméable).

Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitements, il est impératif de bien le nettoyer. Pour cela, utiliser un nettoyant spécifique afin d'éliminer toutes traces de produit susceptibles de provoquer des effets non intentionnels lors de la prochaine utilisation du matériel.

RECOMMANDATIONS

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Évitez toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitements. Lors de l'application, prendre toutes les mesures nécessaires (buses anti-dérives, bandes enherbées...) pour éviter tout transfert de produit en dehors de la zone traitée, notamment sur les étangs, cours d'eau et fossés.

Attention, danger pour les cultures voisines, respecter strictement le mode d'emploi.

Ne pas pulvériser près des cultures sensibles aux auxines de synthèse : vignes, arbres fruitiers, tournesol, colza, légumineuses, cultures légumières et ornementales, tabac, betteraves, pommes de terre, soja. Dans tous les cas, ne pas traiter à moins de 3 mètres d'une culture voisine et à moins de 10 mètres pour des cultures très sensibles (vigne, soja, tournesol) à moins que ne soient utilisées des buses anti-dérive.

Traiter par temps calme, sans vent et par une température ne dépassant pas 25°C à l'ombre. La durée d'application ne doit pas passer 3 heures pour une bouillie préparée à minima pour une application à raison de 300 L/ha.

Ne pas traiter en période de forte chaleur pour éviter tout risque de phytotoxicité sur les cultures voisines.

Ne pas faire paître le bétail pendant les 14 jours qui suivent l'application. Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonne pratique officiels. Nous consulter.

Délai de rentrée : 48 heures

En cas d'urgence, appelez le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). Les fiches données de sécurité sont disponibles sur internet: www.quickfds.com ou auprès de Nufarm.

MENTIONS LÉGALES

AMM 9300189 - ATTENTION - H317 Peut provoquer une allergie cutanée - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P501 : Éliminer le contenu et le récipient via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux conformément à la réglementation nationale.

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes - SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone tampon non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau - SPe3 : pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

NUF2-2019 - Crédits photos Nufarm - Ce document d'information ne saurait, en aucune façon, dispenser de consulter l'étiquette. Document non contractuel. EVADE™ Marque déposée de Dow AgroSciences, DuPont ou Pioneer et sociétés affiliées ou leurs propriétaires respectifs. Zonebleu® Marque déposée et fabrication groupe Nufarm.

VOTRE CONTACT

Nufarm S.A.S

Immeuble West Plaza
11, rue du Débarcadère
92700 Colombes - France
Tél. : 01 40 85 50 50
Fax : 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr

Numéro d'agrément : IF00008
distribution de produits
phytopharmaceutiques
à des utilisateurs
professionnels